

Bruxelles, le 12 juillet 2012

Technologies de l'information et de la Communication et réintégration de la Côte d'Ivoire à la 38^{ème} Assemblée générale de l'APF

La 38e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est conclue aujourd'hui à Bruxelles en Belgique, à l'invitation de la section Belgique/ Communauté française/ Wallonie-Bruxelles, après plusieurs jours de débats.

Suite à la réunion du Bureau, des Commissions et du Réseau des femmes parlementaires, l'Assemblée générale s'est réunie au Palais d'Egmont les 11 et 12 juillet 2012. Cette rencontre placée sous le thème « Médias et technologies de l'information et de la communication, vecteurs de la Francophonie dans le monde » a réuni plus de 300 participants issus de 45 sections ainsi qu'une quinzaine de présidents d'assemblées.

Accueilli par M. Jean-Charles Luperto, président du parlement Wallonie-Bruxelles, les participants ont pu entendre lors de la cérémonie d'ouverture le Premier ministre du Royaume de Belgique, M. Elio Di Rupo, et le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a levé la suspension de la section de Côte d'Ivoire et entendu le Président de l'Assemblée ivoirienne, M. Guillaume Kigbafori Soro qui s'est félicité de la réintégration de sa section au sein de la Francophonie parlementaire.

A la suite d'Abdou Diouf, le Président de l'APF, Roch Marc Christian Kaboré, président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso a chaleureusement remercié la section Belgique/ Communauté française/ Wallonie Bruxelles et souligné l'importance de cette dernière pour la Francophonie parlementaire. Le Président a également lu un message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, dans lequel ce dernier a mis en avant la poursuite d'objectifs communs entre les deux organisations et notamment la prévention des conflits ainsi que la promotion de la démocratie.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 78 parlements ou organisations interparlementaires

Après avoir présenté son rapport d'activité, le Secrétaire général de la Francophonie s'est prêté à une séance de questions et réponses avec les parlementaires.

La session plénière de l'APF a entendu le rapport du Secrétaire général parlementaire Jacques Legendre (sénateur, France) et adopté une quinzaine de résolutions.

Le débat général, introduit par le Président de la section Belgique/ Communauté française/ Wallonie-Bruxelles, a donné lieu à une vingtaine d'interventions qui ont souligné l'importance des nouveaux médias pour la Francophonie et mis en avant la fracture numérique entre le Nord et le Sud en matière de Technologies de l'Information et de la Communication. La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a été chargée par l'Assemblée d'approfondir le sujet afin de trouver des stratégies pertinentes pour faire des nouvelles technologies un véritable vecteur de la Francophonie.

En guise de clôture, les participants ont pu découvrir le film réalisé à l'occasion des 45 ans de l'organisation avant de remercier chaleureusement la section Belgique/ Communauté française/ Wallonie-Bruxelles pour son accueil et les conditions de travail offertes aux participants.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 78 parlements ou organisations interparlementaires